

Quels sont les interlocuteurs ECM pour l'alternance recherche ?

Pour toutes questions relatives à la gestion pédagogique de l'alternance recherche, vos interlocuteurs sont :

- Daniel MAZZONI - Responsable de l'alternance recherche daniel.mazzoni@centrale-marseille.fr
- Le bureau Immersion Professionnelle - Maeva GARDAVOIR / Anne-Sabine GROSJEAN / Alexandra NAVARRO - La Jetée - Niveau 1 - bureaux 134 et 110 bip@centrale-marseille.fr, Tél : 04 91 05 43 81 / 04 91 05 43 88 / 04 91 05 47 02

Quels sont le principaux objectifs de l'alternance recherche ?

L'alternance recherche propose un parcours adapté aux élèves passionnés de sciences, en formant des ingénieurs capables de tisser des liens forts entre recherche académique et entreprise, gage de réussite pour l'innovation. Elle leur offre la possibilité, en construisant un projet de recherche sur 3 ans en alternance dans un laboratoire de l'École, de découvrir puis d'acquérir une expertise dans une thématique de recherche scientifique, de compléter dans ce domaine la formation acquise à l'ECM comme par exemple en développant des savoir-faire en techniques expérimentales, approches théoriques ou simulation numérique, des compétences en communication écrite et orale, en travail d'équipe, en conduite d'un projet de recherche... L'alternance recherche amène naturellement les élèves qui le souhaitent vers un doctorat, diplôme à la fois reconnu pour le leadership de grands projets en entreprise à l'international et nécessaire pour une carrière académique. Elle familiarise les élèves avec le monde de la recherche et les aider à se construire un réseau professionnel solide y compris à l'international.

Quand puis-je débiter l'alternance recherche ?

L'alternance recherche démarre obligatoirement en 1A (en décembre) pour une durée de 1 an minimum, soit jusqu'à la fin du S7.

Quand puis-je arrêter l'alternance recherche ?

L'interruption de l'alternance recherche peut être envisagée en fin de S7, fin de S8 et fin de S9.

Comment trouver un laboratoire d'accueil / un sujet de recherche ?

- En consultant le wiki : <https://wiki.centrale-marseille.fr/alternance/wiki:altr> – rubrique : trouver un sujet de projet de recherche

Un élève qui fait le choix d'entrer en Alternance Recherche trouve, dans la liste proposée à l'École par ses laboratoires (co-tutelle avec AMU et le CNRS), un sujet de recherche adapté à son projet professionnel et proposé par la personne qui sera son maître d'alternance au sein du laboratoire.

* En prenant contact directement avec une équipe d'un des laboratoires en co-tutelle ayant retenu son attention, mais qui n'aurait pas proposé spontanément de sujet.

- En participant à la journée de la Recherche organisée par Centrale Méditerranée qui se déroulera en novembre
- En échangeant avec les élèves des promotions précédentes

Important : Dans tous les cas, le choix de l'ensemble : Laboratoire / Sujet / Maître d'alternance doit impérativement être validé par le responsable de l'Alternance Recherche.

Que faire une fois l'offre trouvée ?

Il vous appartient de vous rapprocher des contacts laboratoires figurant sur les offres proposées. Une fois votre candidature retenue par le laboratoire, une convention d'accueil devra impérativement être mise en place. Pour cela, il convient de vous reporter à la procédure de mise en place de la convention :

https://wiki.centrale-marseille.fr/alternance/wiki:mise_en_place_de_la_convention_d_accueil Important : les alternants recherche ne sont pas dispensés des frais de scolarité !

Quels seront les missions de mon maître d'alternance ?

Au sein de son équipe d'accueil dans le laboratoire, l'alternant recherche sera encadré par un maître d'alternance pour superviser son activité de recherche. Ce maître d'alternance joue un rôle important dans le cursus en tant que personne ressource principale. C'est sous sa responsabilité que l'alternant recherche se forme aux métiers de la recherche et à la conduite d'un projet grâce à son immersion dans l'équipe.

Missions du maître d'alternance :

- * Veiller à ce que la convention d'accueil établie soit signée par la direction du laboratoire (et renouvelée si besoin) en temps voulu. * Accueillir l'alternant recherche dans le laboratoire et dans le service auquel il est affecté, l'aider à s'intégrer. Gérer l'organisation des présences au laboratoire (horaires, jours de fermeture, absence non justifiée...).
- * Définir les objectifs attendus sur chacune des phases du projet confié. Formuler les compétences attendues, en adéquation d'une part avec le référentiel centralien, et d'autre part avec les attendus scientifiques/professionnels spécifiques à la mission confiée à l'élève ⇒ Remplir les fiches objectifs à chaque semestre
- * Établir un planning de réalisation des missions pour l'atteinte de ces objectifs.
- * Assurer le suivi du travail de l'alternant, pour lequel il a une mission de formateur.
- * S'assurer que l'alternant possède un minimum de notions théoriques nécessaires à la réalisation des missions demandées. Contribuer à la formation scientifique de l'élève en lui proposant des solutions (cours, séminaires, conférences...) pour compléter ses connaissances dans le domaine dont relève son projet recherche.
- * Veiller lors de sa formation sur le terrain à sensibiliser l'élève à divers aspects des métiers de la recherche (bibliographie, rédaction d'un rapport, d'un article, présentation orale, prise de parole, gestion d'un budget de recherche, commandes, travail en équipe, encadrement, sensibilisation aux enjeux de la recherche, etc.)
- * Participer à l'évaluation des livrables, en regard des objectifs formulés. Remplir les fiches d'évaluations à chaque semestre
- * Faire remonter dès que nécessaire d'éventuelles informations à destination du tuteur école et/ou du responsable de l'Alternance Recherche

Quels sont mes engagements en optant pour l'alternance recherche ?

L'élève-ingénieur qui fait le choix de l'alternance recherche et de bénéficier des avantages que cela présente dans sa formation s'engage aussi à en respecter les contraintes. L'alternant recherche :

* participe avec son maître d'alternance à la construction de son projet, et à la définition de missions et objectifs à atteindre pendant ses périodes en laboratoire.

* Il s'efforce de s'intégrer dans l'équipe de recherche et dans le laboratoire, dont il s'engage à respecter les horaires, le mode de fonctionnement, les consignes de sécurité...

* Il assure le lien entre les parties : maître d'alternance / responsable alternance recherche, et fait remonter dès que nécessaire d'éventuelles informations à destination de tous.

* Il assiste aux différentes formations qui lui sont proposées par le laboratoire et/ou l'Ecole dans le cadre de son alternance dans le respect du calendrier d'alternance.

* Il s'engage à fournir en temps et en heure les différents rendus demandés de manière à ce que chacun ait le temps d'en prendre connaissance pour une évaluation avant les différents jurys.

J'envisage de faire un double diplôme en 3ème année, cela est-il compatible avec le parcours alternance recherche ?

Les élèves optant pour la parcours recherche et souhaitant faire un DD en 3A devront obligatoirement sortir de l'alternance recherche à la fin du S7.

Je souhaite effectuer un Master en parallèle de ma 3ème année, cela est-il compatible avec la poursuite de l'alternance recherche au semestre 9 ?

Oui, l'alternance recherche au semestre 9 est compatible avec la réalisation d'un Master qui est une suite logique de la démarche. Elle dispense les alternants recherche d'un choix de filière.

From:

<https://wiki.centrale-med.fr/alternance/> -

Permanent link:

https://wiki.centrale-med.fr/alternance/wiki:foire_aux_questions?rev=1719580691

Last update: **2024/06/28 15:18**

